

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION  
CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2023

**Présents** : François BOCK, Maire, Roselyne LACOUTURE, Patrice COURTAUD, adjoints, Maud CERISIER, Cécile CERISIER, Sylvie DENIS, Dominique GUYONNET, Thierry INGRAND, Françoise PERIDY, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés avec procuration** : Fabienne GILLES-ROUSSEAU à Dominique GUYONNET, Christian PENOT à Françoise PERIDY, Joël LAFRECHOUX à Patrice COURTAUD, Sophie LE SIRE-ROUILLON à François BOCK.

**Absents** : Isabelle BOETSCH, Sarah COLLOBER, Claude FERRON, Pascal THIBAULT.

**Le secrétariat a été assuré par** : Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages : 15

La séance débute à 20h00.

## **1 – Validation des Zones d’Accélération de la production d’Energies renouvelables (ZAEnR)**

Suite à la présentation lors du dernier conseil municipal de novembre 2023, du dispositif de zones dites « d’accélération » de production d’énergies renouvelables, le mardi 12 décembre, s’est tenue à Gençay la réunion publique d’information et de concertation sur les propositions du conseil municipal.

Le conseil municipal propose des zones d’accélération des ENR sur le territoire communal par type d’énergie.

### Parcs éoliens

Les limites réglementaires imposées (500 mètres minimum des habitations) rendent l’installation d’éoliennes impossible sur le territoire de la commune.

### Parkings photovoltaïques

Des emplacements ont été ciblés avec possibilités ou non:

- Intermarché (parking privé) ;
- Collège et stade ;
- Parking de la Zone d’activité de Verneuil ;
  
- Exclusion de la ZAEnR du parking du haut du Champ de foire en raison des marchés et manifestations organisées (Podium pour concerts, chapiteaux pour les cirques...);
- Exclusion de la ZAEnR du parking de la Croix Bourricault pour laquelle un re boisement pour constituer un îlot de fraîcheur est déjà prévu.

### Photovoltaïque sur toitures

Une zone potentielle de pose de panneaux photovoltaïques a été délimitée.

Il prévoit une autorisation sur toute la commune, à l’exception du Centre Bourg et de l’ancienne laiterie, qui seront soumis à avis des Bâtiments de France.

Il est proposé de valider ce schéma et de le transmettre à la Préfecture.

La concertation territoriale devant permettre de stabiliser la cartographie départementale sous l'égide du référent préfectoral se déroulera au 1er semestre 2024 à l'issue duquel le comité régional de l'énergie devra déclarer si les zones définies sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux.

Vote 15 Pour

## **2- Programme technique pour la construction d'un cinéma à Gençay**

François BOCK expose au Conseil Municipal qu'après réunion du COPIL du 11 décembre 2023, la commission a validé un plan de financement, avec une participation de la commune à hauteur de 435 400€ (pour rappel seuil de participation maximal de 700 000€).

<b>Dépenses</b>	<b>Montant H.T</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant H.T</b>
Construction	1 610 000.00 €	DETR (Etat)	150 000.00 €
155 fauteuils 300€ HT	50 000.00 €	DSIL	150 000.00 €
Equipement Cinématographique	200 000.00 €	ACTIV 2 (Département)	400 000.00 €
Frais Maître d'Œuvre	187 000.00 €	CRNA (Région)	400 000.00 €
Etudes	150 000.00€	CNC (Cinématographie)	300 000.00 €
		Fonds LEADER (Europe)	80 000.00 €
		CCP Fonds concours	281 600.00 €
		Autofinancement	435 400.00 €
		Dont prêt participatif	100 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 197 000.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 197 000.00 €</b>

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Vote 15 Pour

## **3 – Vente pavillon n° 30 Rue Saint Avoild**

Le pavillon du n° 30 Rue Saint Avoild a été refait le 08/11/2021 au départ des anciens locataires. Pour financer les projets d'investissement 2024, il est proposé de vendre ce logement aux mêmes conditions que les précédents logements vendus rue St Avoild.

Il est donc proposé de mettre en vente ce pavillon.

Vote 15 Pour

#### **4 – Facturation de la fermeture exceptionnelle du cimetière pour exhumation**

Suite à une intervention urgente des Pompes Funèbres « POITIERS FUNERAIRE », pour une opération d'exhumation en pleine journée, le cimetière a dû être fermé pendant une heure, le mardi 12 décembre 2023,

Deux employés municipaux ont été mobilisés pendant une heure, ce qui représente un coût d'intervention de 50,31 €.

Il est demandé au conseil de bien vouloir autoriser la facturation de cette somme aux Pompes Funèbres « POITIERS FUNERAIRE ».

Vote 15 Pour

#### **5 – Informations diverses**

- François BOCK rappelle que la commune va pendant trois mois, à titre expérimental, mettre à disposition de l'ensemble des praticiens de la maison de santé, un secrétariat administratif afin de faciliter la prise des rendez-vous téléphoniques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Actuellement ces prises de rendez-vous se font par internet, ce qui pose quelques problèmes aux personnes déjà victimes de la fracture numérique.

- Les vœux du maire se tiendront à la salle des fêtes de Gençay le vendredi 19 janvier 2024 à 18h45.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 25 janvier 2024

Sophie VERGNAUD